

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.950
11 mars 2004

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT CINQUANTIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 11 mars 2004, à 10 h 20

Président: M^{me} Rajmah HUSSAIN (Malaisie)

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 950^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

C'est aujourd'hui un jour spécial pour la Conférence du désarmement parce que c'était, le 8 mars 2004, la Journée internationale de la femme. En tant qu'Ambassadrice, c'est pour moi un grand plaisir de présider la Conférence en ce jour très important où l'on rend hommage au rôle pivot que les femmes jouent dans le monde et dans notre vie quotidienne. Selon un vieil adage anglais, «La main qui berce l'enfant est aussi celle qui gouverne le monde».

En ce jour très spécial, je tiens à saluer très chaleureusement les représentantes d'organisations non gouvernementales féminines qui sont avec nous aujourd'hui. Elles sont assises là-haut au balcon. Ce sont les participantes au séminaire annuel qui marque traditionnellement la Journée internationale de la femme. Comme les années précédentes, elles ont à cette occasion adressé un message à la Conférence. Je crois comprendre que, cette année, le séminaire portait sur la sécurité des êtres humains, les femmes et le désarmement.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général adjoint de la Conférence, M. Enrique Román-Morey, qui va nous donner lecture du message du séminaire organisé à l'intention de la Journée internationale de la femme.

M. ROMÁN-MOREY (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (traduit de l'anglais): Permettez-moi, à titre personnel, de féliciter chaleureusement toutes les dames – ou femmes – dans le monde en cette occasion très spéciale.

J'ai maintenant l'honneur de vous donner lecture du message rédigé par les organisations non gouvernementales accréditées auprès de la Conférence du désarmement:

«Madame la Présidente et distingués membres de la Conférence du désarmement, nous voulons tout d'abord vous remercier d'avoir officiellement reconnu l'intérêt d'un renforcement des relations entre la société civile et la Conférence du désarmement. Nous nous félicitons de la décision prise le 12 février de cette année en tant que premier pas à partir duquel de nouvelles mesures pourront être prises.

Dans toute l'histoire de la civilisation marquée par d'innombrables guerres, les dirigeants et les décideurs ont agi dans une optique de "sécurité nationale". La plupart des mesures prises sur la scène internationale ont été fondées sur la préservation de la sécurité nationale. Cette approche a-t-elle été fructueuse? Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'y a jamais eu plus de sept jours consécutifs sans conflit quelque part dans le monde. Au cours des cinquante années de la guerre froide, le monde a été témoin de la déplorable consécration de la "sécurité nationale" et il y a eu 315 conflits armés qui ont fait plus de 27 millions de morts et 100 millions de blessés. Un aspect fondamental de la guerre froide était la dissuasion nucléaire.

Alors que la guerre froide s'est terminée il y a plus de dix ans, la menace nucléaire a atteint un nouveau sommet. Nous risquons de perdre les gains des années précédentes à mesure que les États dotés d'armes nucléaires renforcent leurs arsenaux, font des essais sur des missiles perfectionnés, mènent des recherches sur de nouveaux types d'armes

(M. Román-Morey, Secrétaire général adjoint
de la Conférence du désarmement)

nucléaires et que les États non dotés de telles armes envisagent de plus en plus l'option nucléaire comme moyen de préserver leur "sécurité nationale".

Comment avons-nous pu rater l'occasion de procéder au désarmement nucléaire que la fin de la guerre froide nous offrait? Pourquoi les stocks nucléaires mondiaux ne diminuent-ils pas de manière irréversible? Pourquoi, malgré la promesse faite en 2000, lors de la Conférence d'examen du TNP, de réduire le rôle des armes nucléaires dans la politique sécuritaire, constate-t-on que de telles armes restent des éléments essentiels dans les documents stratégiques relatifs à la sécurité?

Nous devons nous poser cette question: la sécurité de qui les armes nucléaires garantissent-elles?

Plus de trois ans se sont écoulés depuis que le Conseil de sécurité a adopté la résolution historique 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité. Trois ans se sont écoulés et nous ne voulons pas, dans une nouvelle déclaration consacrée à la Journée internationale de la femme, aborder la question de savoir pourquoi et comment les femmes sont affectées de manière différente. Nous préférons montrer comment une analyse sexospécifique peut faciliter les pourparlers sur le désarmement nucléaire. Nous appelons au passage d'un cadre fondé sur la sécurité nationale (qui a échoué) à un cadre fondé sur la sécurité des êtres humains.

Adopter une perspective sexospécifique ne revient pas simplement à compter le nombre de femmes et d'hommes à la table de conférence (même si une augmentation du nombre de femmes habilitées à prendre des décisions dans cette instance comme dans toutes les autres serait un moyen d'assurer la prise en compte des sexospécificités). Comme l'indique le plan d'action du Département des affaires de désarmement, "Intégrer une démarche d'équité entre les sexes, c'est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux".

La Conférence du désarmement n'a pas encore donné suite au plan d'action pour l'égalité entre les sexes du Département des affaires de désarmement. Ce plan présente un intérêt pour les travaux de la Conférence et permettra aussi de renforcer l'efficacité de cette dernière.

Ce plan d'action, lancé lors de la réunion infructueuse tenue l'année dernière par la Commission du désarmement de l'ONU se situe dans un cadre de sécurité de l'être humain. Il y est reconnu que l'analyse sexospécifique commence par porter sur les personnes, leurs expériences et leur vie et non sur les notions de sécurité nationale. Le plan est fondé sur l'idée que le passage à un cadre fondé sur la sécurité des êtres humains doit commencer par le désarmement. Si nous voulons réaliser l'objectif énoncé dans l'article 26 de la Charte, à savoir réglementer les armements de manière à ce que ne soient détournées vers eux que le minimum des ressources du monde, nous devons remettre en cause la notion actuelle de sécurité nationale. Comme indiqué dans le plan d'action, le

(M. Román-Morey, Secrétaire général adjoint
de la Conférence du désarmement)

désarmement et l'analyse sexospécifique permettent des approches critiques du concept de sécurité nationale fondée sur la supériorité militaire et la menace d'emploi de la force. Une perspective sexospécifique permettra aux États-nations de passer d'une conception militaire étroite de la sécurité à une notion universelle de sécurité des êtres humains.

Quatre ans après le début de ce siècle, nous continuerons à être témoins de guerres importantes entre États et à l'intérieur d'États sur presque tous les continents de la planète.

Le seul moyen de faire en sorte que jamais aucun être humain, agissant au nom d'un État ou d'un groupe ou individuellement, n'utilisera ou ne menacera d'utiliser des armes de destruction massive consiste à éliminer ces armes de manière vérifiable, transparente et irréversible. C'est un fait incontournable. La protection des personnes contre une destruction massive n'est possible qu'en éliminant les armes permettant cette destruction. Cela a été et sera toujours la seule voie vers la sécurité. C'est dans ce cadre de la sécurité des êtres humains que l'on peut s'attaquer correctement aux causes fondamentales du terrorisme.

La pierre angulaire du régime de désarmement, le Traité sur la non-prolifération nucléaire, est dans sa phase la plus cruciale de toute son histoire. Le monde a reculé par rapport aux avancées essentielles qui avaient été faites à la Conférence d'examen de 2000. Des mesures radicales sont nécessaires pour assurer la longévité du TNP. Alors que la troisième session de la Commission préparatoire du TNP approche rapidement, tous les États parties à cet instrument et les peuples qu'ils représentent sont fortement tributaires des travaux de la Conférence du désarmement.

De nombreuses questions intéressent à la fois la Conférence du désarmement et le TNP. Si la Conférence pouvait progresser sensiblement sur certaines d'entre elles, les garanties négatives de sécurité par exemple, les effets positifs sur le TNP seraient ressentis dans l'ensemble du régime international de désarmement. La Conférence se doit de démontrer la vitalité du régime international de désarmement en tant que moyen de renforcer le processus d'examen du TNP.

Un moyen de commencer à démontrer ceci consisterait à adopter officiellement dès maintenant la proposition des cinq ambassadeurs et à s'y conformer. Rien ne s'oppose à l'engagement de négociations sur un traité relatif aux matières fissiles. Si certains États clefs n'ont pas encore défini leurs positions sur un tel traité, les participants au séminaire vous appellent instamment à aller de l'avant sans eux. Les travaux concernant ce traité doivent commencer dans les plus brefs délais afin que toute production de matières fissiles devienne aussi inconcevable que l'est aujourd'hui un retour à des essais nucléaires en grandeur réelle.

Les États qui ont manifesté leur attachement à la prévention d'une course aux armements dans l'espace doivent continuer à tenir des discussions informelles dans le cadre de la Conférence du désarmement et du secrétariat, dans les capitales des divers pays et ailleurs. Si les négociations dans le cadre de la Conférence ne sont pas encore possibles

(M. Román-Morey, Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement)

en raison des positions adoptées par certains États, il faut poursuivre le dialogue pour aller de l'avant. Il est important de continuer à appeler l'attention du public et des médias sur la menace imminente qui pèse sur l'espace. Si notre génération n'est pas capable de protéger les générations futures contre une militarisation de l'espace, ce sera le plus gros échec de l'humanité depuis l'explosion de la bombe atomique.

Nous savons qu'il est un peu injuste d'affirmer que la Conférence du désarmement n'a rien fait. Même si aucun progrès n'a été enregistré sur les négociations au cours des huit dernières années, nous savons tous que vous travaillez dur pour trouver les mots, les offres et les compromis qui conviennent, afin de sortir la Conférence de l'impasse et l'amener à adopter un programme de travail constructif. Mais il y a quelque chose qui ne marche pas. Les mots prononcés dans cette salle, les discours faits ici au cours des huit dernières années ne nous ont pas fait progresser sur la voie de la sécurité.

Nous vous offrons aujourd'hui un nouveau mode de pensée, un nouveau cadre pour concevoir vos stratégies et définir vos positions. Aucun être humain dans le monde ne sera moins en sécurité lorsque vous aurez réussi à négocier un traité sur les matières fissiles. Quelle responsabilité et quel privilège vous avez d'être chargés et d'être capables de protéger la vie de chaque être humain sur cette planète! Vous en avez vraiment le pouvoir. En commençant maintenant les travaux sur ce traité, vous ferez un pas décisif vers la sécurité de chaque être humain sur la Terre.

C'est ce que nous vous offrons en tant qu'organisations non gouvernementales: la compétence, le dévouement et un rappel des préoccupations humanitaires que nous partageons tous. Nous ne sommes pas ici pour critiquer et blâmer les représentants pour le maintien du spectre de la guerre nucléaire; nous sommes ici pour vous parler en tant qu'individus, en tant qu'êtres humains, luttant tous pour la survie de l'espèce humaine, libérée de la menace de la guerre nucléaire et du lourd fardeau que constitue l'ensemble des armes de guerre. Comme Ben Okri, poète nigérian et lauréat du prix Booker, l'a écrit, "la véritable guerre a toujours été celle qui vise à maintenir partout la lumière de la civilisation, à maintenir l'art et la culture au premier plan de nos efforts nationaux et internationaux. La fin du monde ne commence pas avec les barbares devant la porte, mais avec les barbares aux plus hauts échelons de l'État. Dans tous les États du monde. Il nous faut un nouveau type d'action soutenue, passionnée et éclairée dans le monde des arts et de l'esprit".

Engageons-nous, en cette Journée internationale de la femme pour 2004, dans ce nouveau type d'action soutenue, passionnée et éclairée.».

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je remercie le Secrétaire général adjoint de la Conférence pour nous avoir donné lecture du message du séminaire. Pour ma part, en tant que Présidente, je voudrais remercier les organisations non gouvernementales de femmes pour leur message de paix et pour le vif intérêt qu'elles portent aux travaux et aux progrès de la Conférence du désarmement. Je tiens à les assurer que les délégations ici présentes prennent au sérieux leur intérêt pour la paix et la sécurité internationales. Ce sont précisément les objectifs de

(La Présidente)

la Conférence. Malgré ses difficultés actuelles, la Conférence n'a jamais oublié ses responsabilités et son rôle en tant que seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement traitant des questions relatives à la paix et la sécurité internationales. Soyez donc rassurées, Mesdames.

Avant de passer à nos autres travaux d'aujourd'hui et pour détendre un peu l'atmosphère, on me rappelle à juste titre une plaisanterie que le Secrétaire général de la Conférence a faite lors d'un déjeuner que les ambassadrices avaient organisé, ici à Genève lundi dernier. Vous êtes dans une situation délicate, Monsieur le Secrétaire général. M. Sergei Ordzhonikidze a dit avec humour que les hommes faisaient la guerre et que les femmes faisaient des enfants, ce à quoi une Ambassadrice a aussitôt répliqué «Les hommes font la guerre et les femmes font des enfants, mais, sur ce dernier plan, les hommes jouent certainement aussi un rôle». Je ne donnerai pas le nom de l'Ambassadrice. Le fait est que, en temps de guerre comme en temps de paix, les hommes comme les femmes ont des rôles importants à jouer. Comme ce sont les femmes qui bercent les enfants, elles ont bien évidemment un rôle essentiel à jouer pour que la bonne volonté et la paix règnent dans le monde. En ce jour particulièrement propice de célébration de la Journée internationale de la femme, la Conférence du désarmement salue donc toutes les femmes qui dans le monde servent la noble cause de la paix.

Passons maintenant aux autres aspects de nos travaux pour aujourd'hui. Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui les représentants du Nigéria, de la Malaisie, de la Thaïlande, de la Serbie-et-Monténégro et de la Norvège. Je donne d'abord la parole au représentant du Nigéria, dont l'intervention portera sur le désarmement nucléaire.

M. OWOSENI (Nigéria) (traduit de l'anglais): Madame la Présidente, au nom de la délégation nigériane, je tiens à dire combien je suis heureux de voir la Malaisie assumer pour la première fois la présidence de la Conférence du désarmement. Votre accession à la présidence immédiatement après l'Ambassadrice Inoguchi du Japon et l'Ambassadrice Mohamed du Kenya n'a pas seulement apporté charme et enthousiasme; elle a aussi entraîné un mouvement mesuré dans la bonne direction, changeant agréablement de la monotonie générale qui a marqué cette instance ces derniers temps. Je pense notamment aux efforts encourageants et sérieux qui ont été faits, même si les résultats sont modestes, dans les domaines des discussions ciblées sur les questions fondamentales et le renforcement de la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de la Conférence. Je suis heureux que vous ayez intensifié ces efforts pour tirer parti de ces réalisations au cours des quatre semaines de votre présidence. Je profite aussi de l'occasion pour féliciter les organisations non gouvernementales pour leur message adressé à la Conférence du désarmement à l'occasion de la Journée internationale de la femme, qui a été célébrée le 8 mars 2004.

Il y a vingt-deux ans, en août/septembre 1982, alors que, jeunes diplomates venus des capitales respectives de nos deux pays, la Malaisie et le Nigéria, nous participions tous les deux au Programme de bourses des Nations Unies pour le désarmement, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous avons vu dans cette Salle du Conseil très décorée, avec quelle efficacité la Conférence du désarmement menait ces travaux. Comme vous vous en souvenez, la guerre froide faisait encore rage et la rivalité militaire et idéologique entre l'Est et l'Ouest était à son maximum. La Conférence était alors une instance politiquement polarisée, ce qui était une

(M. Owoseni, Nigéria)

séquelle de la Seconde Guerre mondiale. Cependant, il est établi que le Groupe des 21 et d'autres États membres en développement, guidés par le Mouvement des pays non alignés ont relevé les défis en assumant l'énorme responsabilité de la canalisation des efforts mondiaux vers des négociations multilatérales sur le désarmement qui ont conduit à des résultats remarquables que la Conférence du désarmement et l'organe qui l'avait précédé, le Comité des dix-huit puissances sur le désarmement, ont pu à juste titre considérer avec fierté. Le Traité sur la non-prolifération (TNP) de 1967, la Convention sur les armes biologiques de 1972, la Convention de 1981 sur certaines armes classiques, la Convention de 1993 sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais de 1996 méritent d'être cités à cet égard. Lorsque l'on considère ces instruments, complétés par d'autres accords véritables de désarmement conclus au niveau régional, notamment le Traité de Tlatelolco de 1967 visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, le Traité de Rarotonga de 1985 pour le Pacifique Sud, le Traité de Bangkok de 1995 pour l'Asie du Sud-Est et le Traité de Pelindaba de 1996 pour le continent africain, il apparaît clairement que les pays en développement ont apporté d'importantes contributions et ont fait des sacrifices collectifs dans le domaine de la paix et de la sécurité mondiales ainsi que dans celui du désarmement régional et multilatéral sous un contrôle international efficace. Sur ces initiatives et ces accords s'appuie aujourd'hui le régime multilatéral de non-prolifération sur la base duquel les membres de la Conférence s'efforcent de construire un ensemble d'accords irréversibles et plus concrets de désarmement qui garantirait une paix durable dans l'ère de l'après-guerre froide.

En tant qu'ancienne boursière des Nations Unies pour le désarmement et distinguée représentante de la Malaisie, pays qui préside actuellement le Mouvement des pays non-alignés et a joué un rôle vital dans l'histoire de cette organisation, vous donnez à la Conférence une occasion exceptionnelle de situer ses succès passés par rapport à l'impasse dans laquelle elle se trouve depuis 1997, qui la conduit maintenant à l'atrophie et l'empêche quasiment d'exercer ses responsabilités. C'est pourquoi je partage les vues exprimées dans votre déclaration d'ouverture du 19 février 2004 et je cite: «Si nous ne faisons rien pour aller de l'avant, la Conférence du désarmement risque de devenir un organe caduc et menacé puisque les délégations finiront par réinvestir ailleurs des ressources limitées, là où les besoins se font plus urgents. Alors que la communauté internationale se heurte à de graves défis en matière de paix et de sécurité, la Conférence du désarmement n'a pas d'autre choix ... que de se ressaisir.»

La délégation nigériane estime que la tâche délicate à laquelle la Conférence doit s'atteler consiste à recibler ces activités afin de continuer à exécuter son mandat et à réaliser ses objectifs et se protéger ainsi contre l'autosatisfaction regrettable qui a été observée au cours des dernières années et qui risque en définitive de la transformer en canard boiteux dans le domaine de la négociation d'accords véritables de désarmement susceptibles d'éliminer la terrible menace que font peser les armes nucléaires, ceux qui en favorisent la prolifération ainsi que la recherche inlassable d'une amélioration qualitative des armes nucléaires, qui sont actuellement les armes les plus destructrices dans les arsenaux des nations.

Ces derniers temps, la Conférence a fait l'objet de manœuvres subtiles visant sans aucun doute à lui faire suivre une voie qui ne correspond ni à son mandat ni aux objectifs qui lui ont été fixés. Quels que soient les prétextes invoqués et les formes qu'elles prennent, il s'agit à chaque

(M. Owoseni, Nigéria)

fois de manœuvres orchestrées visant à donner à penser qu'il est prématuré, sur certains points de l'ordre du jour, de procéder à un examen et à des négociations de fond susceptibles de déboucher sur un accord. Par suite, les problèmes les plus graves concernant les armes nucléaires, l'implantation d'armes dans l'espace et l'absence de garanties de sécurité pour les États non dotés d'armes nucléaires contre la menace ou l'emploi de telles armes ont tous été mis de côté. Par ailleurs, on nous dit qu'il faudrait définir des priorités entre les points secondaires et qu'on peut les aborder de manière impromptue parce qu'il est probable qu'ils donneront lieu à un consensus. Ainsi, la Conférence a continué à être paralysée sous le poids de la règle du consensus, qui, si l'on ne s'attache pas rapidement à faire en sorte qu'elle soit utilisée de manière raisonnable, pourrait en définitive sceller le destin de la Conférence.

En tant que représentant du Nigéria, pays qui a tant contribué, de concert avec les autres États du Mouvement des pays non alignés et les membres du Groupe des 21, à l'efficacité de la Conférence et aux succès susmentionnés de décennies antérieures, je note avec regret que la Conférence, que j'avais observée pour la première fois depuis les bancs du public avec beaucoup d'admiration en 1982, pendant la période de tension liée à la guerre froide, est maintenant caractérisée par l'inaction et l'absence de réalisations depuis 1997, paradoxalement à un moment où le monde est supposé jouir de la paix. Ainsi, alors que la guerre froide s'est heureusement terminée, les défis fondamentaux auxquels l'humanité fait face n'ont quasiment pas changé, à savoir les questions de sécurité collective et de développement commun dans le cadre d'une architecture internationale collective. Par suite, les approches unilatérales et les efforts visant à faire peu de cas des intérêts et aspirations des autres pays ne régleront pas les problèmes mondiaux communs et ne mèneront pas non plus à une paix durable. L'absence de consensus est utilisée comme alibi ou échappatoire facile et ceci est un élément fondamental de la crise dans laquelle se trouve la Conférence.

La Conférence du désarmement et le programme global de désarmement multilatéral sont donc à un tournant. Le monde va-t-il se diriger vers une ère de désarmement accéléré, dont les dividendes nets seraient une réduction de la tension, une paix réelle, la confiance mutuelle et un développement mondial accéléré lui aussi? Ou allons-nous être affectés par des fléaux peut-être différents mais aussi meurtriers que ceux de l'après-guerre froide, à savoir le recours à des camps pour remplacer les systèmes de sécurité collective, alors que les forces agressives de la pauvreté et du sous-développement continuent de prévaloir sur les trois quarts de la planète, avec des conséquences mondiales prévisibles sous forme de terrorisme, de prolifération des armes de destruction massive, de déstabilisation due à des acteurs non étatiques qui recourent au trafic illicite et acquièrent des armes légères dans de nombreux pays en développement, entre autres nouvelles menaces transnationales contre la sécurité et le développement?

À l'origine de la tension mondiale qui ne faiblit pas, il y a la crainte et la sécurité, qui résultent essentiellement des capacités militaires de surdestruction dont disposent les riches et les puissants, alors que de nombreux pays pauvres et sous-développés sont sans défense. Le phénomène est encore aggravé par le fait que, plus que tout système d'armes, les énormes arsenaux nucléaires dévastateurs dont disposent un petit nombre de pays peuvent faire disparaître plusieurs fois la civilisation humaine. Du fait que tous les systèmes d'armes acquis à un moment ou un autre, y compris les bombes atomiques, ont été utilisés dans le cadre d'hostilités ou sont

(M. Owoseni, Nigéria)

conçus ou mis au point pour être utilisés, l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie absolue contre leur utilisation, afin d'épargner ce fléau à notre génération et aux générations qui lui succéderont.

C'est pourquoi ma délégation estime que la Conférence du désarmement n'a pas d'autre choix que d'intensifier ses travaux à titre de priorité absolue, pour élaborer une convention sur l'interdiction de la mise au point, de la production, du stockage et de l'utilisation des armes nucléaires et sur leur destruction (une convention sur les armes nucléaires), en tant qu'objectif le plus important assigné à la Conférence par la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, tenue en 1979, objectif auquel ma délégation reste attachée. C'est pourquoi le Nigéria considère que la Conférence du désarmement devrait donner la priorité au désarmement nucléaire en tant qu'initiative la plus cruciale pour enfermer éternellement dans son cercueil le démon de la prolifération nucléaire et assurer ainsi la consolidation de la paix après la guerre froide et, dans le même temps, le développement mondial accéléré attendu.

Malheureusement, il n'y a toujours pas consensus sur cette question importante. Il est cependant établi que ceux qui ont empêché le consensus sur le programme de travail de la Conférence depuis 1997 ne sont pas les membres du Groupe des 21, lesquels ont inlassablement œuvré par le passé et continuent inlassablement à œuvrer pour la reprise des négociations de fond dans cette instance, la dernière initiative prise à cet égard étant la proposition des cinq ambassadeurs appartenant à des groupes différents qui suscite maintenant ici le plus grand appui. Cette proposition ne répond pas aux attentes du Nigéria en ce sens qu'elle ne prévoit pas de donner à la Conférence un mandat de négociation sur le désarmement nucléaire, mais nous l'appuyons en faisant comme d'habitude preuve de souplesse.

Les expériences des époques où d'importants accords multilatéraux de désarmement ont été négociés et conclus, notamment le Traité sur la non-prolifération, la Convention sur les armes biologiques, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais que j'ai mentionnés précédemment, montrent que l'on ne peut arriver à un accord véritable qu'en faisant des compromis, en tenant compte des avantages et de la sécurité à long terme pour toute la communauté internationale, et non en imposant les formules «à prendre ou à laisser» ou «tout ou rien» pour les points importants de l'ordre du jour. Ma délégation considère donc que, même s'il n'a jamais été facile d'arriver à un consensus au sein de la Conférence, même lors des négociations qui ont abouti à ces importants accords, un consensus est aussi possible dans le domaine du désarmement nucléaire si l'on fait suffisamment preuve de souplesse et de la volonté politique nécessaire pour faire disparaître une fois pour toute le terrible spectre de l'annihilation nucléaire mondiale.

L'histoire de la prolifération des armes nucléaires montre comment, en ne freinant pas ou en n'arrêtant pas leur propre prolifération verticale, les puissances nucléaires ont par leur négligence encouragé d'autres États à faire de la prolifération horizontale, le nombre de puissances nucléaires passant ainsi de deux en 1950 à au moins huit aujourd'hui. Ce qui est vrai pour les armes nucléaires vaut aussi pour les autres armes de destruction massive. Le manque de sérieux dans le domaine du désarmement nucléaire a malheureusement suscité à travers le monde des interrogations quant à la bonne foi des puissances nucléaires et à leur attachement à la non-prolifération et au désarmement nucléaires. Le fait que ces puissances continuent de

(M. Owoseni, Nigéria)

perfectionner ces armes, contrairement aux engagements qu'elles ont pris en vertu de l'article VI du TNP, et refusent de conclure un accord multilatéral juridiquement contraignant pour élargir les garanties négatives de sécurité contre la menace ou l'emploi d'armes nucléaires contre des pays en développement qui ont renoncé à en posséder, ne peuvent que renforcer ces interrogations.

Au vu de la glorification manifeste de la détention des armes nucléaires, peut-on légitimement attendre des autres membres de la communauté internationale qu'ils restent les bras croisés, sans tenir compte des leçons d'une histoire marquée par la traite des esclaves, le colonialisme et de nombreuses autres formes de domination brutale, qui sont aujourd'hui les causes fondamentales de notre sous-développement, tout particulièrement en Afrique, et qui ont été imposées par la force militaire brutale exercée contre les pauvres sans défense? La délégation nigériane considère donc que les cinq grandes puissances nucléaires, en tant que membres permanents du Conseil de sécurité, devraient s'engager à nouveau à procéder à un véritable désarmement nucléaire parce que toute idée selon laquelle ils pourraient posséder indéfiniment des armes nucléaires ne peut pas être compatible avec le maintien d'une non-prolifération à l'échelle mondiale. En tant que premier pas concret dans cette direction et pour montrer leur bonne foi, ils devraient jouer un rôle de chef de file pour assurer l'entrée en vigueur rapide du Traité d'interdiction complète des essais.

Un autre point que je souhaite aborder avec vous sur le chemin qui doit permettre à la Conférence de progresser concerne la question de savoir si le moment n'est pas venu d'examiner le système de roulement mensuel dans l'accession à la présidence, son intérêt ou son efficacité, en vue de sa modification éventuelle. Il a peut-être été utile par le passé, pour prendre en compte diverses perspectives politiques pendant la période de la guerre froide, mais j'estime qu'il est devenu de plus en plus un jeu de chaises musicales avec très peu de succès à célébrer parce qu'il ne donne pas suffisamment de temps aux présidents successifs pour mener à bien des consultations sérieuses en coulisse avec les divers groupes, consultations qui permettent souvent de donner une certaine souplesse à la Conférence pour les questions difficiles. Assurément, de nombreuses délégations partageront l'avis selon lequel la question essentielle pour nous tous ici, en tant qu'États membres de la Conférence, ainsi que pour la communauté internationale dans son ensemble, n'est pas celle du nombre de présidents qui se succèdent à un rythme mensuel ou de leur origine, mais la réalisation plus importante d'une avancée et de progrès réels dans le programme de travail. Dans ce contexte, on pourrait envisager d'étendre à au moins deux mois le mandat d'un président afin qu'il ait suffisamment de temps pour voir aboutir ses efforts et initiatives. S'il faut pour cela modifier le règlement intérieur, qu'on le fasse; la délégation nigériane appuiera une telle modification afin de répondre à l'un des défis particuliers de notre époque. Ma délégation se félicite tout particulièrement de l'accord récemment conclu sur le renforcement de la participation des organisations non gouvernementales aux travaux de la Conférence. Il constitue un bon exemple à cet égard même si les modalités sont encore en cours d'élaboration.

Madame la Présidente, alors que vous terminez votre mandat de présidente cette semaine et que je fais moi-même mes adieux à la Conférence, permettez-moi de conclure en rappelant que le désarmement n'est pas une fin en soi, mais vise à réduire les tensions à l'échelle mondiale,

(M. Owoseni, Nigéria)

à assurer la paix et la sécurité pour toutes les nations, à réduire les acquisitions militaires au plus faible niveau possible d'armement et surtout à libérer une partie des maigres ressources aux fins du développement mondial. Le Nigéria rappelle qu'en définitive la Conférence doit, pour pouvoir progresser et ne pas devenir irréversiblement inutile, prendre le taureau par les cornes et s'acquitter avec ténacité de sa responsabilité vis-à-vis de la communauté mondiale dans sa recherche d'un véritable désarmement. En recherchant la sécurité par le biais de l'acquisition et de la possession des armes meurtrières les plus perfectionnées, alors qu'il s'agit là essentiellement d'un gaspillage conduisant à une capacité de surdestruction, et que le dénuement, la pauvreté et le sous-développement restent très répandus, on ne peut qu'alimenter un sentiment d'injustice, de frustration et d'insécurité dans de nombreuses parties du monde. Nous devons donc apprécier les relations entre le désarmement, la sécurité mondiale et le développement de tous pour faire progresser la Conférence. Il va sans dire que si l'on veut parvenir à la sécurité et au développement à l'échelle mondiale, les membres du Groupe des 21 et les autres États membres attachés à un monde exempt d'armes nucléaires ne doivent pas relâcher leurs efforts, mais persévérer quels que soient les obstacles ou les difficultés sur leur chemin, maintenant ou à l'avenir, en s'attaquant aux tâches assurément difficiles mais inévitables qui consistent à réaliser le désarmement nucléaire pour aboutir de manière générale à un désarmement complet et fructueux. C'est véritablement pour cela que la Conférence a été créée en 1979 et qu'elle existe encore aujourd'hui et c'est la principale raison de sa place dans l'histoire, en tant que seule instance multilatérale de négociation de la communauté mondiale sur le désarmement. Toute échappatoire ou toute manœuvre visant à présenter tendancieusement ces défis continuera à conduire la Conférence dans une situation encore plus inextricable, ce qu'il faudrait éviter à tout prix, dans l'intérêt de l'humanité. Le Nigéria demande donc l'appui de tous les membres de la Conférence du désarmement et des organisations non gouvernementales.

La PRÉSIDENTE: Je remercie le représentant du Nigéria de sa très remarquable déclaration sur le désarmement nucléaire. Il a aussi soulevé certains points très intéressants concernant le règlement intérieur. La Conférence continuera à les évaluer. Puisque vous quittez la Conférence du désarmement, M. Owoseni, mon très cher ami, je vous souhaite tout le succès possible dans vos futures fonctions. Je me souviens avec plaisir des moments que nous avons passés ici en tant que boursiers pour le désarmement. Nous ne nous attendions pas à cette époque à devenir un jour membres de délégations à la Conférence.

Distingués collègues, je voudrais, si vous me le permettez, faire une déclaration non plus comme Présidente mais comme Ambassadrice de la Malaisie auprès de la Conférence.

En août 2002, je me suis rendue à Hiroshima et Nagasaki au Japon pour prononcer des déclarations liminaires à la Conférence mondiale de 2002 contre les bombes atomiques et les bombes à hydrogène, à l'invitation du Conseil japonais contre les bombes atomiques et les bombes à hydrogène (Gensuikyo). Hiroshima et Nagasaki sont les deux villes du Japon qui ont été les cibles de bombes atomiques, les 6 et 9 août 1945 respectivement.

À Nagasaki, j'ai rencontré le maire, Iccho Itoh, qui a invité les Ambassadeurs auprès de la Conférence du désarmement à venir dans sa ville pour y tenir une séance de la Conférence. À la séance plénière que la Conférence a tenue le 22 août 2002 dans la Salle du Conseil, j'ai dûment transmis l'invitation du maire.

(La Présidente)

J'ai récemment eu l'agréable surprise de recevoir une autre lettre, émanant du maire Tadatoshi Akiba de Hiroshima, l'autre ville frappée par une explosion nucléaire, qui a souhaité renforcer le message du maire Itoh en invitant aussi la Conférence dans sa ville. Dans sa lettre, il disait: «Le soixantième anniversaire des bombardements sera célébré en août de l'année prochaine. Nous apprécierions beaucoup que la Conférence du désarmement tienne sa session ordinaire d'été de 2005 à Hiroshima. Les distingués représentants seraient nos très honorés invités à nos cérémonies d'anniversaire.».

Je suis donc très heureuse de transmettre l'invitation du maire Tadatoshi Akiba de Hiroshima à toutes les délégations participant aux travaux de la Conférence du désarmement en faisant distribuer une copie de la lettre du maire, datée du 18 février 2004, en même temps que le texte de la déclaration de mon pays.

J'aimerais à cette occasion rappeler ce que j'ai ressenti, en tant qu'Ambassadrice de la Conférence, lorsque j'ai visité les deux seules villes au monde à avoir souffert des effets des armes nucléaires. Voici ce que je disais il y a deux ans dans cette même salle. Ce que j'ai ressenti lors de cette visite n'a jamais quitté mon esprit depuis.

«Je dois avouer que ma visite à Hiroshima et Nagasaki m'a laissé une vive et durable impression quant aux effets dévastateurs d'une guerre nucléaire. Auparavant, je ne connaissais les tragédies d'Hiroshima et de Nagasaki que par mes lectures, mais là, j'ai vu de mes propres yeux les effets des bombes nucléaires. Il faut le voir pour le croire! Ma visite des musées de la bombe atomique à Hiroshima et Nagasaki m'a énormément émue et j'ai pu y constater les effets dévastateurs des bombes atomiques. Les dommages causés par ces bombes atomiques, qui ne sont rien en comparaison des armes nucléaires beaucoup plus perfectionnées et puissantes disponibles aujourd'hui, ont été terrifiants; c'est le moins que l'on puisse dire. Les scènes représentées dans les deux musées étaient comme extraites d'un film d'horreur: corps brûlés, noirs; bâtiments carbonisés; ville complètement anéantie; morceaux de peau ressemblant à du plastique qui coulaient le long de figures fantomatiques d'hommes, de femmes et d'enfants qui couraient frénétiquement et désespérément à la recherche d'eau pour apaiser une soif insupportable mais qui ne trouvaient que de l'eau polluée et rendue impropre à la consommation par une substance visqueuse; images de milliers de cadavres. Le souffle de la bombe atomique à Hiroshima a été si puissant que l'ombre d'un homme a été à tout jamais imprimée sur les marches de pierre sur lesquelles il était assis. Le rayonnement dû aux bombes atomiques a eu pendant des années des conséquences sur la santé des survivants. Les "hibakushas", ainsi qu'ont été appelés ces survivants, témoignent des événements tragiques qui se sont produits les matins des 6 et 9 août 1945, lorsque les bombes atomiques ont été larguées sur Hiroshima et Nagasaki à respectivement 8 h 15 et 11 h 02.».

En tant qu'ambassadeurs participant aux travaux de la Conférence du désarmement, unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, ayant donc la responsabilité morale, juridique et politique d'œuvrer en faveur du désarmement, en particulier sur le plan nucléaire, nous nous devons de veiller à ce qu'il n'y ait plus jamais d'autres Hiroshima, d'autres Nagasaki et d'autres «hibakushas». À l'invitation des deux maires, allons tous à Hiroshima et Nagasaki pour constater et ressentir l'horreur des bombes nucléaires et,

(La Présidente)

partant, trouver l'inspiration pour donner davantage de sens à nos efforts dans le cadre de la Conférence du désarmement, où nous n'avons pas encore réussi à progresser quant au fond. Comme l'a dit le maire Akiba, «Peut-être qu'en retournant dans ce lieu fatidique le monde retrouvera la voie vers la sécurité humaine dans un monde exempt d'armes nucléaires et fera en sorte que Nagasaki reste à tout jamais la dernière ville à connaître un sort aussi cruel.»

S'il est trop difficile, sur le plan des procédures et sur le plan technique, de donner suite à l'invitation du maire Akiba, les ambassadeurs participant aux travaux de la Conférence devraient au moins essayer d'accepter l'invitation à se rendre à Hiroshima et Nagasaki. Je suis convaincu que les deux maires seront heureux d'accueillir un si distingué groupe d'ambassadeurs. Le secrétariat de la Conférence pourrait être chargé de prendre les dispositions administratives nécessaires pour les ambassadeurs intéressés.

Je sais que pour avancer vers cet objectif, la Conférence peut compter sur l'appui de l'Ambassadrice Kuniko Inoguchi du Japon et, par son intermédiaire, sur celui du Gouvernement japonais qui s'intéresse profondément à la question du désarmement nucléaire par suite de la tragique expérience qu'a connue le peuple japonais en 1945. Le désarmement nucléaire figure aussi en tête des priorités des pays membres du Mouvement des pays non alignés et des membres du Groupe des 21 qui sont membres de la Conférence.

En tant qu'Ambassadrice de la Malaisie auprès de la Conférence, je remettrai l'invitation du maire Akiba de Hiroshima au Président et au secrétariat de la Conférence afin que l'invitation puisse être dûment examinée et qu'une réponse appropriée soit adressée au maire par le prochain Président.

Intervenant de nouveau comme Présidente, je donne la parole à l'Ambassadeur Chaiyong Satjipanon, de la Thaïlande, qui fera une déclaration sur les mines antipersonnel.

M. SATJIPANON (Thaïlande) (traduit de l'anglais): Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord saisir l'occasion pour vous féliciter de votre accession à la présidence de cette importante instance. Prenant la parole aujourd'hui, trois jours après la Journée internationale de la femme, nous sommes honorés de vous avoir comme Présidente. En tant que collègue et ami, je suis convaincu que votre sagesse et votre compétence nous aideront à mener à bien une tâche difficile. J'ai tout à fait confiance en vous et tiens à vous assurer de ma coopération et de mon appui.

À l'occasion de la Journée internationale de la femme, je souhaite aussi féliciter nos collègues féminines pour leur rôle actif.

J'ai demandé la parole aujourd'hui pour maintenir l'impulsion donnée par nombre de mes collègues au cours des deux dernières semaines. Comme beaucoup d'entre vous le savent, le 1^{er} mars de cette année correspond au cinquième anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction. C'est aussi un prélude symbolique à la première Conférence d'examen de la Convention, qui se tiendra cette année au Kenya. Nous sommes aussi à mi-parcours dans notre entreprise collective visant à supprimer toutes les zones minées. C'est

(M. Satjipanon, Thaïlande)

donc le moment de se réjouir et de réfléchir. La Thaïlande, qui assume la présidence de la cinquième Réunion des États parties à la Convention, souhaite mettre l'accent sur le point essentiel de la Convention, ce qui pourra contribuer aux travaux de la Conférence.

Le succès de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel est le résultat direct de la synergie dynamique entre les acteurs publics et privés qui ont agi en collaboration étroite pour mettre fin aux souffrances humaines. À cet égard, la décision prise récemment par la Conférence du désarmement de faire participer des acteurs de la société civile à ses travaux n'est pas seulement un fait encourageant, mais aussi une réaction opportune à des modifications de l'environnement au sens large. La Thaïlande espère que les acteurs privés seront encouragés à apporter dans toute la mesure de leurs moyens une contribution constructive aux travaux de la Conférence.

L'ouverture à une large participation et la synergie entre les acteurs pertinents peuvent être importantes pour progresser rapidement dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Mais il faut qu'il y ait à la base un élément moteur notable qui nous encourage tous à œuvrer inlassablement à la réalisation d'un monde exempt de mines dans lequel nous pourrions vivre pleinement et sans crainte. Pour les États parties et les autres organismes pertinents qui sont attachés à cet objectif, la Convention ne vise pas seulement une réduction des armements. Elle sert une cause plus noble qui consiste à mettre fin aux souffrances humaines. Lorsque nous pensons aux mines antipersonnel ou à d'autres types d'armes bien au-delà des questions relatives au nombre de munitions ou du concept idéaliste de paix et de sécurité, nous nous sentons galvanisés et prêts à effectuer même des changements impossibles. Comme mes collègues et moi-même l'avons déclaré aux séances plénières de la Conférence au cours des deux dernières semaines, il serait intéressant d'étudier les résultats auxquels nous sommes parvenus dans le cadre de la Convention. Avec 141 pays qui y ont adhéré, elle est la preuve vivante que le multilatéralisme peut fonctionner.

Lors de la cinquième Réunion des États parties à la Convention, la Thaïlande, qui en assurait la présidence, a présenté le Programme d'action du Président mettant l'accent sur le fait que l'interdiction des mines antipersonnel devrait être considérée en termes de développement. Déminer équivaut à créer un cadre propice pour vivre à l'abri de la peur et du dénuement. Depuis la cinquième Réunion, la Thaïlande note avec satisfaction que des progrès ont été réalisés dans les efforts collectifs que nous avons faits avec le Canada et la Norvège pour que la Banque mondiale s'engage davantage dans l'action antimines. La Thaïlande espère que les discussions entre la Banque mondiale et un groupe de membres de l'équipe spéciale de mobilisation des ressources seront couronnées de succès et contribueront à placer encore plus l'action antimines dans le contexte du développement socioéconomique.

Assumant la présidence de la cinquième Réunion, nous avons aussi encouragé toutes les parties concernées à faire plus sur tous les aspects de l'action antimines, en particulier la sensibilisation et les initiatives régionales. Les résultats obtenus après la Réunion ont été plus que satisfaisants. Pour n'en mentionner que quelques-uns, de très nombreux ateliers, séminaires et conférences régionaux ont été organisés, ce qui a contribué à renforcer la coopération et les échanges concernant les meilleures pratiques entre les États à l'échelle des régions. La Thaïlande accueillera aussi un séminaire régional au deuxième semestre de cette année dans le double but

(M. Satjipanon, Thaïlande)

de promouvoir la coordination dans ce domaine et de faire mieux connaître l'action antimines, tout particulièrement dans la période critique qui conduira à la première Conférence d'examen. Il est urgent de promouvoir la volonté politique et la sensibilisation du public dans les pays d'Asie, où moins de 40 % des États ont adhéré à la Convention.

Il peut y avoir des moments où nous nous demandons ce que nous faisons ici dans cette grande et imposante salle. La gloire de qui devons-nous servir par notre dur labeur et notre patience? Les vies de qui voulons-nous changer? J'estime que la réponse fondée sur la paix et la sécurité est trop large et n'est pas suffisamment inspirée. Le désarmement en lui-même pourrait être un concept assez froid et aride. Pensons aux douleurs et aux joies, à la pauvreté et au développement, que les armes ou le désarmement peuvent provoquer ou soigner. Peut-être pourrions-nous trouver un moyen de sortir de l'impasse.

C'est un honneur pour moi d'avoir pu vous faire part de quelques remarques et de nos expériences dans le domaine de l'interdiction des mines antipersonnel ainsi que de ses incidences pour l'humanité et son bien-être. J'espère avoir contribué à vos réflexions, sur lesquelles il sera bon de revenir.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Thaïlande de sa déclaration et de son vibrant appel à la fin de son intervention. Je donne maintenant la parole à la représentante de la Serbie-et-Monténégro, M^{me} Dusanka Divjak-Tomic.

M^{me} DIVJAK-TOMIC (Serbie-et-Monténégro) (traduit de l'anglais): Madame la Présidente, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour le succès de votre présidence au cours du dernier mois. En tant qu'observateur, mon pays suit avec un vif intérêt les débats actuels visant à surmonter les problèmes qui depuis des années maintiennent la Conférence dans l'impasse. Nous espérons qu'elle sera rapidement en mesure d'exercer à nouveau son mandat de seule instance internationale chargée de mener des négociations sur les questions de désarmement. Mon pays appuie les efforts faits à cette fin par les États membres et considère que l'initiative des cinq Ambassadeurs constitue une base solide pour mener plus avant des débats susceptibles de déboucher sur un consensus concernant le programme de travail pour la session de cette année.

Mon Gouvernement respecte et applique pleinement les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies dans ses relations internationales. Conformément à notre sens du partage des responsabilités, il nous semble utile de donner des informations actualisées sur les positions et activités pertinentes des États membres en ce qui concerne le désarmement et les questions connexes dont la Conférence est saisie. Nous pensons que plus il y aura de transparence et d'échanges d'informations dans ce domaine, plus nous contribuerons à renforcer la confiance mutuelle et à promouvoir la paix et la stabilité dans le monde. C'est dans ce but précis que je prends la parole aujourd'hui, pour indiquer aux membres de la Conférence où nous en sommes dans l'exécution de nos obligations internationales et ce qu'il nous reste à faire. C'est un résumé complet des différentes questions. Un certain nombre d'exemplaires de cette déclaration sont disponibles dans le fond de la salle, mais il n'y en a malheureusement pas assez pour en distribuer à chacun.

(M^{me} Divjak-Tomic, Serbie-et-Monténégro)

Je commencerai par le processus d'Ottawa, l'un des domaines où la Serbie-et-Monténégro a récemment progressé de manière décisive. Je rappelle qu'aux récentes réunions des comités permanents du processus d'Ottawa ma délégation s'est efforcée d'indiquer clairement comment nous prévoyons de nous acquitter de nos nouvelles obligations et quels sont nos principaux problèmes et besoins. Comme je l'ai déjà dit, en déposant ses instruments de ratification auprès du Secrétaire général de l'ONU le 18 septembre 2003, la Serbie-et-Monténégro a officiellement adhéré à la Convention. Conformément aux règles qui y sont énoncées, la Serbie-et-Monténégro doit commencer à s'acquitter de ses obligations au titre de cet instrument à compter du 31 mars 2004.

Telle a été notre modeste contribution à l'universalité de la Convention d'Ottawa dont le cinquième anniversaire a été célébré le 1^{er} mars. Avec l'adhésion en 2003 de la Serbie-et-Monténégro, de la Grèce et de la Turquie, tous les pays de la région de l'Europe du Sud-Est ont prouvé qu'ils étaient pleinement soucieux de libérer leurs populations du fléau des mines antipersonnel. Ceci est assurément un nouveau progrès qui renforcera encore le sentiment de sécurité des citoyens ordinaires et favorisera la confiance mutuelle, la paix et la stabilité dans toute la région. Compte tenu de tout ce que la région a subi il y a seulement quelques années, nous estimons que ceci signifie beaucoup plus qu'une simple augmentation du nombre des États parties à la Convention. Ceci dit, je dois rappeler que notre tâche ne sera pas complètement terminée tant que n'aura pas disparu toute activité contraire à l'esprit et à la lettre de la Convention, même si elle est le fait d'un terroriste individuel. Malheureusement nous n'en sommes pas encore là dans certaines parties de mon pays, malgré tous les efforts faits par mon Gouvernement en faveur de la paix et de la stabilité pour tous et sur tout le territoire et l'évolution positive observée dans toute la région.

Nous sommes pleinement conscients que le plus important reste à faire. Premièrement, selon les dispositions de la Convention, nous devons détruire environ 1,3 million de mines antipersonnel dans un délai relativement court. Nous estimons qu'il est possible de réaliser cette tâche en trois ans à condition de disposer des ressources nécessaires. Les préparatifs sont en cours depuis un certain temps, mais nous avons fortement besoin de l'assistance internationale. À cette fin, nous nous tournons en particulier vers les principaux États parties à la Convention qui sont aussi membres de la Conférence du désarmement et espérons qu'ils feront preuve de compréhension. Nous félicitons tous ceux qui ont déjà déclaré qu'ils étaient prêts à nous aider, le Canada en particulier, en tant que coordonnateur du Fonds d'affectation spéciale de l'Agence d'approvisionnement et d'entretien de l'OTAN pour cette question.

Nous travaillons aussi sur notre rapport initial au titre de l'article 7, attendu le 28 août de cette année au plus tard. Les ministères responsables dans les deux républiques ont été informés de la nécessité d'examiner la possibilité de modifier leur code pénal conformément à l'article 9 de la Convention.

Même si la tâche n'est pas facile, je suis convaincue que le problème de la destruction des stocks sera réglé d'une manière ou d'une autre dans les délais fixés. Cependant, la question qui me préoccupe est celle de savoir comment trouver un moyen efficace d'atténuer les souffrances de milliers de victimes des mines antipersonnel et de leurs familles à travers le monde. Je suis fermement convaincue que c'est là une obligation bien plus importante et bien plus complexe à

(M^{me} Divjak-Tomic, Serbie-et-Monténégro)

assumer. Elle n'est pas assortie de délais et comporte de multiples facettes auxquelles nous devons faire face et requiert bien plus que notre bonne volonté et notre sympathie. Le problème de la réadaptation et de la réinsertion sociale et économique des victimes des mines antipersonnel est encore plus grave dans les pays en développement et dans les pays en transition comme le mien. Pour toutes ces raisons, il faut donc cibler beaucoup plus la question lors des préparatifs et de la tenue de la première Conférence d'examen qui se tiendra prochainement à Nairobi. Il nous faut véritablement, non pas des débats interminables, mais une action collective très concertée, accompagnée d'une ferme détermination de tous les États parties à mener des travaux similaires à ceux qui ont été faits pour la destruction des stocks.

Je voudrais mettre l'accent sur certaines des questions auxquelles nous attachons une importance particulière et avons consacré la majeure partie de nos efforts pour nous associer aux évolutions et activités internationales actuelles depuis notre pleine réintégration dans la communauté internationale à la fin de 2000.

La Serbie-et-Monténégro est fermement attachée à la non-prolifération des armes de destruction massive et participe activement aux efforts internationaux visant à les éliminer. Elle s'intéresse pleinement à la question, tout particulièrement dans le contexte de l'aggravation de la menace que le terrorisme fait peser à l'échelle mondiale et de la nécessité de lutter contre lui à travers le globe. Nous estimons qu'il est particulièrement important d'avoir un régime national de contrôle strict, du fait tout particulièrement que notre région, par suite d'une très longue crise, a été propice pour toutes sortes d'activités illégales, y compris tous les types de manifestations de la criminalité organisée. De ce fait, elle constitue aussi un milieu favorable pour les terroristes.

Pour toutes ces raisons, nous avons commencé à mettre au point un régime de contrôle juridique nouveau et plus strict dans lequel il faudrait tenir compte des évolutions négatives actuelles tant à l'échelle mondiale qu'à l'échelle régionale. Le texte final du projet de loi sur les transferts d'armes, de biens et de technologies à double usage, qui sera conforme aux normes de l'Union européenne, est en cours d'élaboration.

En tant qu'État partie au TNP non doté d'armes nucléaires, mon pays respecte pleinement toutes ses obligations. Il n'a jamais produit, obtenu d'une autre manière ou utilisé ce type d'armes de destruction massive. Nos activités sont axées sur l'amélioration du régime de contrôle sous les auspices de l'AIEA. Nous nous efforçons de renforcer encore la sécurité et les garanties relatives aux matières radioactives utilisées uniquement à des fins pacifiques, en appliquant les normes internationales les plus strictes. Avec l'assistance des États-Unis d'Amérique et de la Fédération de Russie, les matières radioactives provenant de l'institut nucléaire «Vinca» ont été transférées dans des conditions de sécurité en Fédération de Russie, pays d'origine de ces matières.

La Serbie-et-Monténégro a signé le TICE le 8 juillet 2001. La procédure interne de ratification a déjà été engagée au Parlement.

(M^{me} Divjak-Tomic, Serbie-et-Monténégro)

La Serbie-et-Monténégro a renouvelé son adhésion à la Convention sur les armes biologiques en 2001. Elle applique sans réserve cet instrument et appuie tous les efforts visant à renforcer le régime de non-prolifération établi par la Convention.

Depuis qu'il est devenu partie à la Convention sur les armes chimiques en 2000, mon pays en respecte pleinement toutes les dispositions et entretient de bonnes relations avec l'OIAC à La Haye. Ceci s'est avéré particulièrement important pour la conduite des inspections sur place, conformément aux articles V et VI de cet instrument. La partie des équipements qui ont été autrefois utilisés à des fins militaires a été détruite grâce à l'assistance internationale. L'OIAC a vérifié cette destruction.

Nous envisageons actuellement de participer à d'autres initiatives internationales visant à mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive.

Le 26 février 2004, le Gouvernement a adopté une déclaration par laquelle il s'est engagé à respecter et appliquer de bonne foi les dispositions figurant dans les directives du Régime de contrôle de la technologie des missiles, l'annexe actualisée sur les équipements, les logiciels et les technologies du 30 mai 2003 et les Directives du 7 janvier 2004 sur les transferts sensibles liés à la technologie des missiles. Il a aussi accepté le Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques élaboré en novembre 2002 par les États membres du Régime de surveillance.

En ce qui concerne les armes légères, la Serbie-et-Monténégro a pris des mesures importantes en vue de mettre fin à leurs transferts illicites. Les actions coordonnées de nos services de sécurité ont permis de mettre fin aux transferts, à la possession et à l'utilisation illicites des armes légères interdites. En coopération avec la communauté internationale (États-Unis d'Amérique et Agence d'approvisionnement et d'entretien de l'OTAN en particulier) et sous les auspices du centre de contrôle des armes légères en Europe du Sud-Est, une grande quantité (environ 100 000) d'armes légères de types divers, environ 2,5 millions de munitions et à peu près 1 200 lance-roquettes légers (MANPADS) ont déjà été détruits en Serbie-et-Monténégro.

Mon pays participe activement au Programme d'action des Nations Unies contre les transferts illicites d'armes légères et est membre du bureau du Groupe de travail de l'ONU pour l'engagement de négociations sur un instrument international juridiquement contraignant relatif à l'identification et à la recherche des armes légères.

Quant aux armes classiques pouvant être considérées comme frappant sans discrimination ou ayant des effets traumatiques excessifs, mon pays, l'un des plus touchés par ce problème, a apporté son appui et a participé aux négociations de l'année dernière qui ont abouti au Protocole additionnel V sur les restes explosifs de guerre. Nous continuons à appuyer la poursuite des débats conformément aux mandats convenus du Groupe d'experts gouvernementaux sur les restes explosifs des guerres et les mines autres que les mines antipersonnel, de même que les autres efforts visant à renforcer et développer encore le droit international humanitaire. À cette fin, nous avons décidé d'adhérer au Protocole II modifié et engagé le processus de ratification.

(M^{me} Divjak-Tomic, Serbie-et-Monténégro)

Le 7 novembre 2003, une déclaration portant acceptation de l'article premier modifié de la Convention sur certaines armes classiques a été déposée auprès du Secrétaire général de l'ONU et confirmée par celui-ci en février de cette année.

Le 12 août 2003, le Secrétaire général de l'ONU a confirmé l'acceptation des instruments de ratification du Protocole additionnel IV par la Serbie-et-Monténégro.

Pour terminer, je voudrais parler de certaines activités qui relèvent du domaine interne, mais ont assurément des effets beaucoup plus larges.

Il est important d'indiquer que depuis les changements politiques intervenus dans le pays en 2000, nous avons engagé un processus de réformes démocratiques de grande ampleur, notamment la réforme du secteur militaire et de la sécurité. Nous travaillons sur une nouvelle stratégie de défense et une nouvelle doctrine militaire, en tenant compte du nouvel environnement en matière de sécurité, tant dans le pays que dans la région. Dans ce nouvel environnement, ceux qui étaient nos ennemis les plus agressifs se sont avérés être des partenaires incontournables dans le cadre de nos efforts communs visant à établir de nouvelles structures de sécurité pour un monde meilleur et plus sûr pour tous.

Il faut ajouter qu'en vertu de la nouvelle Charte constitutionnelle qui régit les relations et le partage des pouvoirs au sein de l'union entre la Serbie et le Monténégro, le mécanisme interne d'exécution des obligations internationales a été restructuré. Les nouveaux arrangements disposent que l'État-union de Serbie-et-Monténégro est le sujet du droit international habilité à conclure des accords internationaux, mais que ce sont ses Républiques constitutives qui sont habilitées à les appliquer. Il s'ensuit que toutes les décisions du Conseil des ministres et de l'Assemblée de la Serbie-et-Monténégro doivent être confirmées par les Gouvernements et les Parlements des deux Républiques. Tout changement dans le corps législatif et l'exécution de toutes les mesures et dispositions nécessite des actions pertinentes dans les deux Républiques.

Je voudrais enfin affirmer notre ferme conviction que chacune de ces mesures que nous avons adoptées et chacune de ces activités que nous avons menées ont un effet positif important sur le renforcement de la stabilité globale dans notre région. La valeur réelle de chacune de ces mesures devrait être évaluée sous un angle spécifique en n'oubliant pas que cette région a pendant des années été affectée par une crise très longue propice à toutes sortes d'activités inopportunes. Nous sommes résolus à poursuivre sur cette voie, même si elle est difficile.

Je vous remercie de votre patience et vous prie aimablement, Madame la Présidente, de faire officiellement distribuer le texte de ma déclaration, conformément à la pratique habituelle de la Conférence du désarmement.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante de la Serbie-et-Monténégro pour sa déclaration très détaillée et je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège, M. Paulsen.

M. PAULSEN (Norvège) (traduit de l'anglais): J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt la contribution de la société civile aux travaux de la Conférence ce matin et mon message sera très bref. Ma délégation espère que l'année prochaine un représentant ou une représentante de la société civile pourra s'adresser à la Conférence sans passer par un intermédiaire. La Norvège est favorable à une participation adéquate de la société civile dans toutes les instances multilatérales, notamment la Conférence du désarmement.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de la Norvège de sa déclaration. Nous prendrons dûment note de votre demande et verrons ce que nous pouvons faire en ce sens d'ici l'année prochaine. Je donne la parole au Secrétaire général de la Conférence.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence) (traduit de l'anglais): Nous donnerons bien évidemment suite à la demande du représentant norvégien si tous les groupes régionaux sont d'accord. D'après ce que je crois comprendre, ce n'était pas le cas cette année parce que l'un des groupes régionaux ne souhaitait pas que des organisations non gouvernementales prennent la parole en public à la Conférence du désarmement. C'est la seule raison pour laquelle le Secrétaire général adjoint de la Conférence est devenu ce que le représentant norvégien a appelé un «intermédiaire». Nous espérons qu'avec votre aide nous n'aurons jamais à utiliser d'intermédiaires à l'avenir, surtout un jour aussi important que le 8 mars.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je remercie le Secrétaire général de ses éclaircissements. Nous espérons que chacun acceptera l'année prochaine que les organisations non gouvernementales fassent leurs propres déclarations. Je donne la parole à l'Ambassadrice du Japon.

M^{me} INOBUCHI (Japon) (traduit de l'anglais): Je voudrais intervenir brièvement à propos de la déclaration faite par l'Ambassadrice de la Malaisie au sujet de la lettre envoyée à Son Excellence par un représentant d'une des autorités locales du Japon.

Comme chacun le sait, le peuple du Japon, y compris les citoyens de Hiroshima et Nagasaki, souhaite vivement que les tragiques expériences de la dévastation nucléaire ne soient jamais répétées par les générations à venir où que ce soit dans le monde.

Le Gouvernement japonais n'a pas ménagé ses efforts pour promouvoir le désarmement nucléaire afin de parvenir à un monde de paix et de sécurité, exempt d'armes nucléaires, ainsi qu'il l'a montré par exemple en présentant un projet de résolution intitulé «Vers l'élimination totale des armes nucléaires», que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en décembre dernier par 164 voix pour, score jamais atteint pour les précédentes résolutions portant ce titre.

Le Japon demande aussi patiemment à la Conférence du désarmement de commencer des négociations concernant un traité sur les matières fissiles. Il s'est inlassablement attaché à promouvoir l'entrée en vigueur du TICE dans les plus brefs délais.

Le Gouvernement japonais estime que le soixantième anniversaire des bombardements est une excellente occasion pour réaffirmer notre détermination d'éviter à tout jamais la répétition des dévastations nucléaires.

(M^{me} Inoguchi, Japon)

En ce qui concerne l'invitation formulée par le maire de Hiroshima, M. Akiba, ma délégation écoutera avec attention les réactions des délégations. Comme la distinguée Ambassadrice de la Malaisie l'a suggéré à juste titre, je tiens à souligner qu'une visite de Hiroshima et de Nagasaki permettrait de mieux connaître et comprendre les questions que la Conférence doit examiner.

La communauté internationale a la volonté politique d'amener la Conférence à faire une percée décisive et le peuple du Japon espère susciter une dynamique et exercer des effets sur la volonté politique des divers États afin de promouvoir davantage le désarmement.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadrice du Japon pour sa réaction à l'invitation du maire. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice de l'Irlande.

M^{me} WHELAN (Irlande) (traduit de l'anglais): L'Irlande tient à appuyer la déclaration faite par la Norvège sur le rôle de la société civile. Cela ne surprendra personne que la délégation irlandaise appuie un renforcement du rôle de la société civile dans toutes les instances des Nations Unies, dans les instances internationales et à la Conférence du désarmement. Nous sommes conscients qu'un pas en avant a été fait sous la présidence du Kenya en ce qui concerne le rôle de la société civile et nous aimerions que l'on aille plus loin à cet égard. Nous aimerions en particulier, comme la délégation norvégienne, que les organisations non gouvernementales de femmes puissent faire leur déclaration lors de la prochaine Journée internationale de la femme et je remercie le secrétariat d'avoir donné lecture de leur message aujourd'hui.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Je vous remercie de votre déclaration et, comme je l'ai dit précédemment, nous prendrons note de ces propositions et continuerons à étudier la possibilité que les organisations non gouvernementales viennent donner lecture de leur propre déclaration l'année prochaine.

Il n'y a plus d'orateur inscrit sur la liste pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Si tel n'est pas le cas, nous allons poursuivre nos travaux.

Je vous invite maintenant à prendre une décision concernant la demande formulée par l'ex-République yougoslave de Macédoine qui souhaite participer en tant qu'observateur aux travaux de la présente session. La demande est contenue dans le document CD/WP.534/Add.4 dont vous avez été saisis.

Puis-je considérer que la Conférence décide d'inviter l'ex-République yougoslave de Macédoine à participer à ses travaux conformément à son règlement intérieur?

Il en est ainsi décidé.

La PRÉSIDENTE (traduit de l'anglais): Lors des consultations présidentielles d'hier, j'ai appelé l'attention des coordonnateurs des groupes sur les communications d'un certain nombre d'États membres qui nous informaient de l'intention qu'avaient leurs Ministres des affaires étrangères de prendre la parole devant la Conférence: le mardi 16 mars, les Ministres des affaires étrangères du Canada, de l'Irlande et de la Suède et le Ministre d'État aux affaires étrangères du

(La Présidente)

Bangladesh; le mercredi 17 mars 2004, le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas; le jeudi 18 mars, le Ministre des affaires étrangères de Sri Lanka.

Conformément à la pratique antérieure de la Conférence, je propose que la Conférence tienne trois séances plénières la semaine prochaine, une mardi, une mercredi et une jeudi, afin que les Ministres des affaires étrangères puissent prendre la parole. Comme nos distingués intervenants auront un emploi du temps très chargé ce jour-là, ces séances commenceront à l'heure et, au nom du futur Président, le représentant du Mexique, qui présidera lesdites séances, j'appelle toutes les délégations à être présentes dans la salle du Conseil à 10 heures précises le mardi et le jeudi; le mercredi, je crois que la séance commence à 11 heures.

La présidence de la Malaisie arrivant à son terme, je voudrais faire ma déclaration de clôture et réfléchir aux quatre semaines pendant lesquelles la Malaisie a dirigé les travaux de la Conférence.

Je dois dire que les quatre semaines qui viennent de s'écouler et au cours desquelles j'ai pu étudier de près des questions concernant la paix et la sécurité internationales, domaines où les enjeux sont si élevés et les sensibilités si vives, ont été une expérience intéressante pour la Malaisie et pour moi-même. Comme je l'ai indiqué dans ma déclaration d'ouverture, le 19 février 2004, au moment d'accéder à la présidence, je me suis efforcée au maximum d'amener la Conférence vers un consensus sur un programme de travail équilibré et acceptable par tous. Ma tâche de Présidente a été de faciliter les discussions et d'aider à rapprocher les points de vue. J'ai commencé ma première semaine en consultant des délégations clefs sur la proposition de création d'organes subsidiaires ayant pour mandat de tenir des débats. Comme je m'en suis vite rendu compte au cours de ces consultations, les divergences quant au fond entre les délégations étaient trop fortes pour que les points de vue puissent être rapprochés maintenant, vu le caractère délicat de questions telles que le nombre d'organes subsidiaires à créer et le type de mandat à leur donner.

Cependant, les consultations présidentielles n'ont pas été totalement infructueuses parce que l'idée y est née de convoquer une session plénière informelle consacrée au programme de travail de la Conférence sur lequel nous n'avons pas réussi à nous mettre d'accord au cours des sept dernières années et qui a été la principale cause de l'impasse dans laquelle se trouve la Conférence et, ce, malgré la proposition des cinq ambassadeurs, qui est actuellement la seule proposition de programme de travail à avoir reçu un large appui, mais sur laquelle des délégations clefs doivent encore se prononcer. J'ai aussi découvert avec horreur qu'il y a beaucoup de méfiance et d'incompréhension entre les délégations et entre les groupes sur les positions des uns et des autres en ce qui concerne un éventuel programme de travail.

Je suis heureuse que la proposition, que j'ai faite par la suite, de consultations informelles à participation non limitée sur un programme de travail ait été largement appuyée à en juger par le nombre de délégations qui ont participé auxdites consultations le mardi 9 mars 2004 dans cette même salle. Trente et une délégations, représentant les divers groupes et comprenant les délégations des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ont pris la parole pour indiquer leur position sur un éventuel programme de travail; je les remercie sincèrement toutes de leurs

(La Présidente)

interventions qui ont beaucoup aidé à dissiper peut-être pas le mystère mais le malentendu à propos du programme de travail. Même des délégations clefs qui n'avaient pas fait connaître leur position auparavant l'ont fait lors des consultations, ce qui constitue une évolution très positive et démontre une volonté de coopérer et de faire progresser les travaux de la Conférence. En raison de la courte durée de la présidence, un mois seulement, je pense avoir fait le maximum pour m'acquitter de mes obligations telles qu'elles sont énoncées dans la section VIII (ordre du jour et programme de travail) du règlement intérieur de la Conférence du désarmement.

Je voudrais mettre l'accent sur certaines tendances générales qui sont apparues lors des consultations informelles à participation non limitée sur le programme de travail de la Conférence. Je dois cependant souligner que j'identifie ces tendances selon une approche théorique, avec l'aide des collaborateurs de la présidence et sous ma propre responsabilité en tant que Présidente en exercice. Mon objectif sur ce plan est de permettre à la Conférence de progresser sur le fond parce que le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, a souligné la nécessité de tirer parti des consultations informelles en faisant avancer le processus. Les tendances générales que j'ai identifiées sont les suivantes:

La proposition des cinq ambassadeurs, telle qu'elle a été modifiée CD/1693/Rev.1, jouit d'un large appui, mais est considérée comme un processus d'évolution vers un programme de travail.

Le moment n'est pas encore venu de s'engager réellement dans un programme de travail. En effet, certaines délégations clefs n'ont pas encore défini leur position. Elles sont cependant invitées instamment à le faire rapidement pour que la Conférence puisse s'atteler à nouveau à des travaux de fond. On fait preuve de réalisme en reconnaissant que les capitales des délégations clefs doivent intervenir dans le processus de décision.

La question des mandats est délicate de même que celle des couplages, certaines délégations voulant que les points figurant dans la proposition des cinq ambassadeurs soient adoptés comme un tout alors que d'autres souhaitent qu'aucun lien ne soit établi entre eux.

Néanmoins, les délégations ne sont pas opposées à la tenue de séances plénières informelles sur les points de l'ordre du jour dans la mesure où cela pourrait contribuer à faire avancer le processus.

Les séances plénières informelles devraient surtout viser cet objectif et elles devraient essentiellement porter sur les questions recensées dans la proposition des cinq ambassadeurs, le mandat se limitant pour l'heure à des discussions.

Diverses délégations et divers groupes ont des priorités différentes en ce qui concerne les questions dont est saisie la Conférence, certaines mettant l'accent sur le désarmement nucléaire, d'autres sur un traité relatif aux matières fissiles, la prévention d'une course aux armements dans l'espace, les garanties négatives de sécurité, etc. Certaines délégations considèrent que le moment est venu de passer à des négociations sur un traité relatif aux matières fissiles.

(La Présidente)

Compte tenu du climat international actuel, certaines délégations pensent qu'il faut aborder les questions «inédites» découlant des défis actuels. Mais il a été souligné que les questions «inédites» devraient avoir un rapport avec les travaux de la Conférence du désarmement et ne devraient pas faire oublier les questions qui étaient traditionnellement inscrites à l'ordre du jour et qui avaient été adoptées par consensus.

Le multilatéralisme est certainement très vivant et c'est une force motrice importante pour la Conférence.

Le rôle de la présidence a été dûment reconnu pour faire avancer le processus de recherche d'un programme de travail équilibré et acceptable pour tous. La présidence a été instamment invitée à rechercher des initiatives cet égard, y compris l'établissement d'un calendrier adéquat et la mise au point d'un mécanisme approprié pour un programme de travail, dans le cadre du mandat qui lui a été confié en vertu du règlement intérieur de la Conférence.

Sur la base de cette brève analyse, que j'ai faite sous ma propre responsabilité en tant que Présidente en exercice, je voudrais continuer à travailler avec les futurs présidents pour faire avancer le processus en élaborant un programme de travail provisoire, en attendant l'adoption d'un programme de travail définitif qui, qu'on le veuille ou non, devra tenir compte des décisions que doivent prendre les principales capitales. Cependant, le plus difficile est de se mettre d'accord sur les détails et je voudrais avoir plus de temps pour étudier avec le futur Président, l'Ambassadeur Pablo Macedo du Mexique ainsi qu'avec celui qui lui succédera, le représentant de la Mongolie, et d'autres collaborateurs de la présidence, le meilleur moyen de procéder.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les anciens présidents de la Conférence qui ont aidé à créer un consensus grâce à leurs diverses initiatives et propositions et le secrétariat, dirigé par le Secrétaire général de la Conférence, M. Sergei Ordzhonikidze, pour son appui constant à la présidence. Je remercie aussi sincèrement les interprètes et les fonctionnaires des services de conférence sans lesquels la Conférence n'aurait pas pu fonctionner.

Bien évidemment, mes derniers mots s'adressent au prochain Président, l'Ambassadeur Pablo Macedo du Mexique, et à sa délégation. Il a eu l'occasion de présider temporairement la Conférence alors que je participais à Caracas (Venezuela) au sommet du G-15. Je vous adresse mes meilleurs vœux, Monsieur l'Ambassadeur, et je sais que l'intérêt que vous portez aux progrès que la Conférence pourra faire dans l'exercice du mandat qui lui a été assigné vous permettra de résister à toute tempête qui pourrait survenir. Il conviendrait de nous rappeler à ce stade qu'avec la volonté on trouve toujours une solution.

Je souhaite à chacun «terima kasih dan selamat maju jaya» en malais, ma langue maternelle, ce qui signifie «merci et bonne chance».

Ceci termine ma déclaration de clôture en tant que Présidente de la Conférence. Nos travaux sont terminés pour aujourd'hui à moins que des délégations ne souhaitent prendre la parole. Ce n'est apparemment pas le cas.

(La Présidente)

La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra, sous la présidence du Mexique, le mardi 16 mars 2004. Elle commencera à 10 heures précises parce qu'un ministre y fera une intervention.

La séance est levée. Je vous remercie de votre merveilleuse coopération.

La séance est levée à 11 h 45.
